

Nettoyage environnemental des déchets historiques sur le site du Projet de Port Granby : les travaux ont débuté!

Les travaux d'excavation visant à transporter les déchets radioactifs historiques de faible activité depuis la rive du lac Ontario jusqu'au nouveau monticule artificiel en surface construit dans le cadre du Projet de Port Granby entament leur première saison.

Les travaux d'excavation des déchets sur le site de l'installation de gestion des déchets de Port Granby, dans le sud-est de Clarington, ont débuté en novembre dernier. Le projet, réalisé dans le cadre de l'Initiative dans la région de Port Hope (IRPH), honore l'engagement du gouvernement fédéral de retirer environ 450 000 mètres cubes de déchets et de les entreposer en lieu sûr. Ces déchets ont été produits entre 1955 et 1988, par Eldorado Nucléaire, une ancienne société d'État.

« C'est la dernière étape d'une solution visant à régler un problème environnemental de longue date, a déclaré Craig Hebert, directeur général du Bureau de gestion du Programme des déchets historiques (l'ancien Bureau de gestion de l'IRPH). Après des années de planification et de vastes consultations avec la municipalité de Clarington et avec la collectivité, suivies de la construction de l'usine de traitement des eaux usées et de l'infrastructure connexe, l'assainissement de la zone



riveraine du lac, en proie à l'érosion, se concrétise. »

En 2016, l'entrepreneur AMEC-CB&I a terminé l'installation du système de doublure de haute technologie du monticule. Il a également construit un réseau interne de routes destiné au transport des déchets, ainsi qu'un passage inférieur provisoire sur le chemin Lakeshore. Les camions transportent maintenant les déchets le long de cette route interne pour les apporter à l'installation de gestion à long terme des déchets, venant d'être construite dans le cadre du Projet de Port Granby. Cette installation est située à environ 700 mètres au nord du lac.

À la fin de 2016, environ 64 000 mètres cubes de déchets avaient été placés dans la première cellule du monticule. Les travaux ont ensuite été interrompus pendant la saison hivernale. L'IRPH et l'entrepreneur en ont profité pour procéder à

Suite au verso...

Dans ce numéro...

Transport sécuritaire des déchets radioactifs de faible activité 2-4

Une approche conservatrice assure la sécurité du Projet 5

Sondage d'opinion publique 6

Transport sécuritaire des déchets radioactifs de faible activité



Les déchets radioactifs historiques de faible activité et le sol légèrement contaminé sont excavés de l'actuelle installation de gestion des déchets de Port Granby et transportés en toute sécurité le long d'une route interne exclusivement réservée à cet effet jusqu'au monticule artificiel en surface de la nouvelle installation de gestion à long terme des déchets, construite dans le cadre du Projet de Port Granby.

Les déchets ont été produits par les activités de raffinage et de transformation de l'uranium de l'ancienne société d'État, Eldorado Nucléaire Limitée, et sont composés d'une variété de déchets chimiques, industriels et de sols contaminés. Sur le site actuel, les déchets sont enfouis dans des tranchées.

Excavation des déchets



Les travaux d'excavation sont réalisés selon une approche méthodique et graduelle. Chaque tranchée est délimitée par des barrières physiques avant que les équipes ne commencent à creuser. Les déchets sont ensuite soigneusement placés dans des camions dotés d'équipements spéciaux, puis ils sont recouverts avant d'être transportés vers la nouvelle installation.

Le plan d'excavation et de transport des déchets du Projet de Port Granby prévoit des procédures précises

de manipulation des déchets. Ces procédures ont été mises au point pour répondre aux conditions du permis délivré par la Commission canadienne de sûreté nucléaire. Chaque jour, les zones d'excavation sont recouvertes pour que de la poussière ne s'en échappe pas. De plus, pour prévenir tout risque de propagation de la contamination à l'extérieur du site, le personnel, les véhicules et l'équipement font l'objet d'une décontamination avant de quitter le chantier.



Moniteurs-portiques et postes de pesée pour les véhicules

Des moniteurs-portiques ont été installés sur le site de l'installation actuelle afin de mesurer le rayonnement et de retracer le mouvement des déchets depuis les tranchées jusqu'au monticule artificiel. Chaque chargement de déchets

est pesé afin d'enregistrer le volume de déchets transportés jusqu'au monticule, afin d'y être enfouis à long terme et de manière sécuritaire

Passage inférieur du chemin Lakeshore

Une fois le chargement de déchets pesé et recouvert, les camions empruntent le passage inférieur du chemin Lakeshore pour transporter les déchets jusqu'à l'installation de gestion des déchets à long terme. La construction et l'utilisation de la route de transport interne et du passage inférieur répondent à un engagement pris envers la collectivité au cours de l'évaluation environnementale du projet. L'IRPH s'était en effet engagée à ne pas transporter de déchets sur le réseau routier public.





Placement des déchets

Les déchets sont placés dans les cellules du monticule en surface. Le système de recouvrement de haute technologie du monticule est composé de multiples couches de matériaux naturels et artificiels étanches permettant d'isoler les déchets de l'environnement. Lorsque tous les déchets auront été placés dans les cellules, le monticule

sera recouvert par un système artificiel. Une fois terminé, le monticule atteindra une hauteur d'environ huit mètres.

La performance du monticule fait l'objet d'une étroite surveillance pendant le placement des déchets et, par mesure de sécurité, cette surveillance se poursuivra pendant des centaines d'années.

Gestion des eaux s'écoulant sur le site

Pour prévenir la contamination, un système de bassins visant à contrôler les eaux pluviales collecte les eaux de ruissellement qui s'écoulent dans des tranchées d'interception artificielles. Un bassin compensateur recueille le lixiviat s'écoulant du monticule et l'eau contaminée provenant du site actuel pour permettre aux sédiments de se déposer avant que l'eau contaminée ne soit pompée pour être acheminée vers l'usine de traitement des eaux construite sur le site. L'eau traitée est ensuite déversée dans le lac Ontario.



Une approche conservatrice assure la sécurité du Projet

L'IRPH travaille en étroite collaboration avec la Commission canadienne de sûreté nucléaire et d'autres organismes de réglementation pour répondre aux critères de sécurité, voire les dépasser. Étant donné que l'excavation des déchets radioactifs historiques de faible activité est en cours, la priorité de l'IRPH est de veiller à ce que les exigences réglementaires, et ses politiques et pratiques sécuritaires soient appliquées en tout temps.

Pour ce faire, l'IRPH et l'entrepreneur du Projet de Port Granby, la coentreprise AMEC-CB&I, ont adopté une approche conservatrice en matière de prise de décision sur le terrain. Chaque jour, avant le début des travaux sur chaque chantier, tous les travailleurs sont convoqués à une séance d'information pendant laquelle des responsables font état des dangers associés aux travaux. De cette manière, chaque travailleur mesure sa propre responsabilité pour assurer sa sécurité et celle des autres.

« La santé et la sécurité des gens resteront notre priorité numéro un. L'essentiel est que personne ne se blesse et que chacun rentre chez soi sans problème à la fin de la journée », a déclaré Everett Wessner,

gestionnaire du projet chez AMEC-CB&I.

Les plans de sécurité prévoient des mesures très précises en matière de manipulation des déchets. Par exemple, en cas de découverte d'un matériau posant peut-être des dangers, le responsable de l'environnement ou le chef de chantier de l'entrepreneur interrompt immédiatement les travaux. L'entrepreneur communique alors avec l'IRPH pour l'informer de la situation, puis des mesures sont prises pour déterminer quelle est la nature de la substance et s'assurer que des mesures appropriées sont prises pour manipuler les matériaux en question. Les travaux reprennent sur le chantier seulement lorsqu'il est certain que les travailleurs sont en sécurité.

L'IRPH et l'entrepreneur vont maintenir cette approche conservatrice pendant toute la durée des travaux de nettoyage.

« Nous faisons preuve d'une extrême prudence afin de créer un environnement de travail aussi sûr que possible, souligne M. Wessner. Pour ce faire, nous plaçons la barre de plus en plus haut. »



Les représentants de l'entrepreneur et le personnel de l'IRPH se réunissent régulièrement afin de passer en revue les mesures de sécurité devant être appliquées avant d'entamer n'importe quel type de travaux sur un chantier. Ces échanges sont l'occasion de discuter en profondeur de la mise en œuvre des dispositions relatives à la santé et à la sécurité pour le type de travail qui doit être exécuté.

La sensibilisation à l'IRPH et au Projet de Port Granby demeure élevée au sein de la collectivité

Les résultats d'un récent sondage d'opinion publique auprès des résidents du sud-est de Clarington révèlent que ces derniers sont de mieux en mieux informés au sujet du Projet de Port Granby. En effet, 92 % des répondants ont dit avoir entendu parler du Projet, comparativement à 87 % en 2014. Plus de quatre répondants sur cinq (84 %) ont déclaré savoir que la nouvelle installation de gestion à long terme des déchets était actuellement en construction.

La majorité des répondants (93 %) ont également indiqué être « très satisfaits » ou « assez satisfaits » de vivre dans cette collectivité, ce qui montre que le taux de satisfaction globale à cet égard demeure élevé. D'autres résultats clés montrent que la population connaît mieux le Projet de Port Granby. En effet, environ trois quarts des répondants ont indiqué « très bien connaître » ou « assez bien connaître » le Projet (73 %), tandis que cette proportion était d'environ la moitié (51 %) en 2007. Les répondants étaient également plus nombreux (64 % contre 58 % en

2014) à exprimer leur confiance à l'égard de l'IRPH, notamment de sa capacité à minimiser les impacts du Projet, par exemple la nuisance provenant du bruit, de la poussière et du trafic.

Cette enquête indépendante, commandée par l'IRPH, a été réalisée en novembre 2016 par CCI Research Inc. Au total, 171 répondants habitant dans un rayon de 10 km du Projet de Port Granby ont rempli le questionnaire. Les résultats de ce sondage fournissent des données précieuses à l'IRPH au sujet de l'attitude de la collectivité à l'égard du Projet. L'IRPH peut ainsi déterminer quels sont les aspects qu'il faut améliorer en matière de communication pour renforcer la confiance du public, et savoir quels sont les moyens par lesquels la population préfère être informée, et les sources d'information qu'elle juge la plus exacte et la plus complète.

On trouvera un résumé des résultats du sondage sur le site Web de l'IRPH, à www.phai.ca. Le rapport complet est disponible au Centre d'échange d'informations de l'IRPH, au 115, chemin Toronto, à Port Hope.

...HISTORIC CLEANUP continued from pg. 1

un examen des premiers mois de l'excavation et en tirer des leçons. En mars 2017, l'entrepreneur a repris les travaux d'excavation et le nettoyage devrait se poursuivre pendant trois ans, après quoi le monticule sera recouvert hermétiquement, aux environs de 2021.

Tous les entrepreneurs travaillant dans le cadre de l'IRPH sont tenus de respecter des mesures rigoureuses de santé et de sécurité répondant aux

conditions du permis délivré par la Commission canadienne de sûreté nucléaire pour la réalisation de ce projet, ainsi qu'aux pratiques exemplaires de l'industrie. Des exigences sont en place relativement à la manipulation des déchets, ainsi que des mesures visant à surveiller attentivement les déchets transportés par camion, et ce, même aucun de ces véhicules n'emprunte de routes publiques.



Bureau de gestion du Programme des déchets historiques

115 Toronto Road, Port Hope, ON L1A 3S4

Tel: 905.885.0291 • Fax: 905.885.9344

info@phai.ca • www.phai.ca



Trouvez-nous sur
Facebook



Suivez-nous sur
Twitter